

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la deux cent cinquante-cinquième assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 16 mai 2007.

- 1/ Ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux

M. Michel Gendron, préfet
M. Fabien Morin, Ascot Corner
M. Marc-Jacques Gosselin, Bury
M. Jean-René Ré, Chartierville
M. Normand Potvin, Cookshire-Eaton
M^{me} Nicole Robert, Dudswell
M. Martin Mailhot, East Angus
M. Normand Côté, Hampden
M. Claude Lecomte, Newport
M. Jacques Blais, La Patrie
M^{me} Céline Gagné, Lingwick
M^{me} Hélène Dumais, Saint-Isidore-de-Clifton
M. Réjean Giard, Weedon
M^{me} Solange Bouffard, Scotstown
M. Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier
Mme Chantal Bellavance, secrétaire administrative

- 3/ Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 2007-05-3989

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant tel que modifié.

- 1/ Ouverture de l'assemblée
2/ Présence des représentants municipaux
3/ Adoption de l'ordre du jour
4/ Présence du public dans la salle
Mme Louise Meunier - Étincelles de Bonheur
M. Vincent Ostiguy – Croix-Rouge
M. Jeannot Desfossés - Murmures du Vallon
5/ Adoption du procès-verbal
18 avril 2007
6/ Aménagement, urbanisme, forêt, géomatique
Politique concernant les cours d'eau
7/ Rapport financier
Adoption des comptes
Rapport financier du vérificateur au 31 décembre 2006
8/ Site d'enfouissement
Dépôt du rapport de la commission
Étapes à venir
Résolutions Beauce-Sartigan
9/ Programmes de villes monoindustrielles
10/ Schéma de couverture de risques incendies
Suivi du dossier
Point d'eau – panneau indicateur
11/ Évaluation vs quotes-parts
Département évaluation MRC – évaluateur
12/ Développement durable – Formation
12A/ Présence du public dans la salle

- 13/ Réunions du comité administratif
 - 4 avril 2007
 - 18 avril 2007
- 14/ Rapport du préfet, du préfet suppléant, des membres du C.A. et du comité de développement
- 15/ Correspondance
- 16/ Recommandations des membres
- 17/ Questions diverses
 - Approche territoriale intégrée - résolution
 - CLD du Haut-Saint-François – nomination au conseil d'administration
 - Fibre optique
 - GSI, Demande d'agrandissement
 - Stratégie sous-régionale pour la grippe aviaire
- 18/ Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

- 4/ Présence du public dans la salle

Messieurs Jeannot Desfossés et Benoît Gagnon - Murmures du Vallon

Monsieur le préfet, Michel Gendron, félicite Messieurs Desfossés et Gagnon pour l'obtention du Grand Prix du Tourisme au Québec (Murmures du Vallon). Monsieur Desfossés le remercie et profite de l'occasion pour expliquer aux élus qu'il ne perçoit pas le tourisme comme une priorité sur le territoire. Il aimerait que ledit tourisme soit plus présent dans le plan d'action du CLD.

Madame Louise Meunier, Messieurs Michel Boucher et Robert Roy - Étincelles de Bonheur du Haut-Saint-François

Madame Louise Meunier du Club Étincelles de Bonheur de la MRC du Haut-Saint-François sollicite les élus afin qu'ils deviennent « Parrains et marraines d'honneur » en 2007-2008. Leur implication a pour but de faire cheminer le projet de centre multifonctionnel en loisirs pour les personnes handicapées et les familles de la MRC. Cette implication vise également à réaliser en phase 2, des logements sociaux supervisés pour cette même clientèle et en phase 3, le dossier du transport adapté.

Messieurs Michel Boucher et Robert Roy demandent à ce que chaque municipalité agisse en étroite collaboration et s'implique afin de cibler les bonnes personnes au bon endroit.

RÉSOLUTION 2007-05-3990

Sur la proposition de Martin Mailhot, **IL EST RÉSOLU** que les maires et mairesses de la MRC du Haut-Saint-François soient les « Parrains et marraines d'honneur pour 2007-2008 » du Club Étincelles de Bonheur de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monsieur Vincent Ostiguy – Croix-Rouge

Monsieur Vincent Ostiguy est la personne ressource représentant et couvrant le territoire de la MRC. Son intervention vise à la constitution d'une équipe d'intervention d'urgence en cas de sinistre. Il sollicite la collaboration des municipalités pour le recrutement des bénévoles.

5/ Adoption des procès-verbaux

RÉSOLUTION N° 2007-05-3991

Sur la proposition de Normand Côté, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée publique de consultation ainsi que l'assemblée régulière du 18 avril 2007 tels que modifiés.

ADOPTÉE

6/ Aménagement

Nathalie Laberge est présente pour ce point.

Politique concernant les cours d'eau

Nathalie Laberge présente l'ensemble du projet de la politique concernant les cours d'eau et le dépose. Cécile Gagné demande si la politique est identique à celle déjà présentée antérieurement et aimerait siéger sur ce comité. Jacques Blais demande pourquoi la MRC adopterait un dossier tel que celui-ci. Une discussion s'ensuit.

RÉSOLUTION N° 2007-05-3992

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Marc-Jacques Gosselin, **IL EST RÉSOLU** qu'un comité soit formé, avec un double mandat, et ce, afin d'élaborer une stratégie auprès des instances gouvernementales quant aux politiques régissant les cours d'eau ainsi que de faire des représentations auprès de la FQM concernant la politique des cours d'eau. Ce comité sera formé comme suit : Mesdames Céline Gagné, Nicole Robert ainsi que Messieurs Marc-Jacques Gosselin, Jacques Blais, Normand Potvin, Jean-Claude Dumas, Fabien Morin et Kenneth Coates.

ADOPTÉE

7/ Rapport financier

Adoption des comptes

RÉSOLUTION N° 2007-05-3993

Sur la proposition de Nicole Robert, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Salaires :	avril 2007	38,059.04 \$
Comptes à payer :	avril 2007	236,816.64 \$

Je, soussigné, Claude Brochu, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Claude Brochu, secrétaire-trésorier

États financiers du secrétaire-trésorier au 31 décembre 2006

Les états financiers du vérificateur n'étant pas tout à fait terminés, ceux-ci seront présentés à la prochaine assemblée.

8/ Site d'enfouissement

Dépôt du rapport de la commission

La version finale du rapport de la commission de la consultation publique du futur L.E.T. est remise aux élus et Jean-René Ré en fait la lecture. Claude Brochu donne également des explications. Les élus discutent longuement des conclusions émises par la commission.

Étape à venir

Une décision devrait être prise lors de l'assemblée régulière de juin prochain.

Résolutions Beauce-Sartigan

SUIVI ACCORDÉ AU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

RÉSOLUTION N° 2007-05-3994

ATTENDU QU'en vertu de l'article 53.7 de la loi sur la Qualité de l'environnement, les MRC du Québec doivent élaborer un plan de gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE les travaux d'avancement des plans de gestion des matières résiduelles diffèrent beaucoup selon les MRC;

ATTENDU QU'il est devenu utopique de croire que les MRC pourront atteindre l'objectif de récupération ciblé par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008;

ATTENDU QUE les MRC plus avancées dans la mise en œuvre de leur plan de gestion des matières résiduelles font face à un plafonnement de leur taux de récupération qui se situe bien en deçà de l'objectif gouvernemental;

ATTENDU QUE notamment en raison des matériaux recyclés qui ne figurent pas dans les statistiques parce que récupérés directement par l'entreprise privée (ex. cannettes de boisson, fer, carton), il est impossible pour les MRC d'établir avec justesse les taux globaux de récupération sur leur territoire;

ATTENDU QUE la technologie actuelle disponible ne permet pas d'atteindre le taux de récupération visé par les plans de gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE les MRC seront confrontées à des investissements importants et devront prendre des décisions lourdes de conséquences financières en matière de gestion des matières résiduelles;

ATTENDU les prescriptions du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles;

Sur la proposition de Claude Lecomte, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** d'interpeller les deux unions municipales (FQM et UMQ) afin qu'elles obtiennent du gouvernement du Québec, au plus tard le 30 juin prochain, une position claire et précises sur le suivi et les actions qu'entend prendre le gouvernement vis-à-vis les MRC qui n'auront pas atteint les objectifs de la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 et d'envoyer également copie de cette résolution aux députés et ministres concernés et au chef de l'opposition officielle.

ADOPTÉE

DEMANDE DE CRÉATION D'UN PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES VISANT À FAVORISER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

RÉSOLUTION N^o 2007-05-3995

ATTENDU QUE la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles et la Loi sur la Qualité de l'environnement sont venus définir et encadrer des obligations en matière de gestion des matières résiduelles et affirmer une volonté politique du gouvernement en cette matière;

ATTENDU QUE dans ce cadre les MRC sont responsables de l'élaboration de leur plan de gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE les MRC plus avancées dans la mise en œuvre de leur plan de gestion des matières résiduelles font face à un plafonnement de leur taux de récupération qui se situe bien en deçà de l'objectif gouvernemental;

ATTENDU QU'il est devenu utopique de croire que les MRC pourront atteindre l'objectif de récupération ciblé par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008;

ATTENDU l'importance des coûts associés à la construction d'infrastructures de nouvelle technologie qui permettrait l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de récupération;

ATTENDU QUE ces coûts représentent un frein à la volonté et au dynamisme des élus municipaux qui doivent composer avec la capacité de payer des contribuables fonciers;

ATTENDU l'insuffisance du programme de redistribution des redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles pour financer ces besoins en infrastructures nouvelles;

ATTENDU QUE de toute façon ces mêmes fonds proviennent en grande partie des municipalités et de leurs citoyens fonciers;

ATTENDU QUE le gouvernement, comme il l'a fait dans d'autres enjeux tels la mise aux normes de l'eau potable et la route verte, doit créer des programmes de soutien au développement d'infrastructures permettant l'atteinte de ses propres politiques;

ATTENDU QU'un tel programme s'inscrirait parfaitement dans un contexte de développement durable;

Sur la proposition de Claude Lecomte, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** de demander au gouvernement du Québec que soit mis sur pied un programme spécifique d'aide à l'aménagement d'infrastructures dédiées à la gestion des matières résiduelles qui permettrait l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de récupération et recyclage.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que copie de cette résolution soit transmise au Premier ministre du Québec, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à la ministre des Affaires municipales et des Régions, au ministre responsable de la région l'Estrie, au chef de l'opposition officielle, à la députée de Mégantic-Compton, à la députée fédérale de Mégantic-Compton-Stanstead ainsi qu'aux unions municipales.

ADOPTÉE

9/ Programmes de villes monoindustrielles

RÉSOLUTION N° 2007-05-3996

Sur la proposition de Claude Lecomte, appuyée par Marc-Jacques Gosselin, **IL EST RÉSOLU** d'adopter les projets suivants dans le cadre des mesures pour les territoires en difficultés et les villes monoindustrielles suite à une recommandation du comité de mise en œuvre :

- Parc bioalimentaire de l'Estrie : 50,000.00 \$
- Processus de conversion et d'établissement d'un bâtiment environnemental : 30,000.00 \$

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander un autre montant de 100,000.00 \$ au Ministère des affaires municipales et des Régions pour la prochaine année.

ADOPTÉE

10/ Schéma de couverture de risques incendies

Suivi du dossier

Claude Brochu explique aux élus que le dossier est à Québec pour validation. Les municipalités ont une copie avec les modifications qu'elles ont à faire, s'il y a lieu.

Points d'eau – panneau indicateur

Nicole Robert a demandé des prix pour l'achat de panneaux indicateurs pour les points d'eau. Certaines municipalités ont déjà en leur possession ces panneaux indicateurs.

11/ Évaluation vs quotes-parts

Claude Brochu suggère de former un comité pour apporter des recommandations en lien avec l'évaluation versus les quotes-parts.

RÉSOLUTION N° 2007-05-3997

Sur la proposition de Hélène Dumais, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** de nommer Jean-René Ré, Céline Gagné, Marc-Jacques Gosselin, Claude Lecomte, Jacques Blais, Normand Côté, Jean-Claude Dumas et Martin Mailhot au sein du comité visant à émettre des recommandations quant aux évaluations versus les quotes-parts.

ADOPTÉE

Département évaluation MRC - Évaluateurs

Claude Lecomte indique que le conseil d'administration devra se pencher sur le fait que l'évaluateur de la MRC est un peu en conflits parce que c'est lui qui a confectionné les dossiers et ensuite doit les défendre en cour. Il y aurait peut-être pertinence d'engager une firme. Claude Brochu suggère que des spécialistes soient engagés pour ces cas spéciaux.

Claude Lecomte désire connaître les propositions à l'échelle de la province concernant les grandes superficies.

RÉSOLUTION N° 2007-05-3998

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François a subi des contestations automatiques au cours des dernières années de la part de la compagnie Domtar pour ses terrains de grandes superficies (+ de 1000 hectares);

ATTENDU QU'il est difficile de trouver des ventes comparables;

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** de demander à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) :

- Qu'elle enquête sur les contestations des évaluations foncières basées sur les grandes superficies dont sont victimes ses membres;
- Qu'elle constitue un dossier type à ce sujet et en assume la défense devant les organismes appropriés;
- Qu'elle informe régulièrement ses membres sur son enquête et sur l'état du recours devant les instances appropriés;

Et qu'une copie de la présente résolution soit expédiée à l'ensemble des MRC du Québec.

ADOPTÉE

12/ Développement durable – Formation

RÉSOLUTION N° 2007-05-3999

Sur la proposition de Marc-Jacques Gosselin, appuyée par Hélène Dumais, **IL EST RÉSOLU** d'organiser une formation sur le développement durable qui sera offerte à tous les élus municipaux ainsi qu'à tous les directeurs généraux locaux.

ADOPTÉE

12A/ Présence du public dans la salle

Aucun point discuté.

13/ Réunions du comité administratif

RÉSOLUTION N° 2007-05-4000

Sur la proposition de Normand Côté, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** d'entériner les décisions prises lors des réunions du comité administratif du 4 avril et du 18 avril 2007.

ADOPTÉE

14/ Rapport du préfet, des membres du CA et du président du comité de développement

Nicole Robert mentionne que chaque élu a reçu les règlements de sécurité publique et les autres rapports sont disponibles au bureau de la MRC.

15/ Correspondance

Sur la proposition de Solange Bouffard, la correspondance est mise en filière.

16/ Recommandations des membres

Marche pour le cancer du sein

Solange Bouffard demande à ce que les maires et mairesse annoncent dans leur municipalité respective que la Ville de Scotstown organise une marche contre le cancer du sein et que des dons seraient grandement appréciés.

Grippe aviaire (pandémie)

Marc-Jacques Gosselin fait part aux élus du danger d'une grippe aviaire (voir pandémie). Il suggère qu'il y ait une personne ou un comité qui coordonnerait le travail (hébergement, stockage, etc.), en cas de pandémie.

17/ Questions diverses

Approche territoriale intégrée - résolution

RÉSOLUTION N° 2007-05-4001

ATTENDU QUE le Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale a mis sur pied l'Approche territoriale intégrée (ATI) pour des territoires plus dévitalisés et que la MRC du Haut-Saint-François est ciblée à ce titre;

ATTENDU QUE la CRÉ de l'Estrie a signé l'entente régionale de concertation relativement à la précision des territoires priorités et des montants répartis à chacun d'eux;

ATTENDU QUE l'ATI a pour objectif d'établir un plan d'action de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale et que ce mandat précis, s'il s'adresse aux plus démunis et aux plus vulnérables, est celui de la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François (CDC);

ATTENDU QUE la CDC s'est montré intéressée à réaliser le plan et qu'elle demande à la MRC d'être reconnue à ce titre comme le stipule l'ATI;

ATTENDU QUE la CDC regroupant des organismes communautaires et certains intervenants socio-économiques, dont le CLD du Haut-Saint-François, constitue un regroupement expert en matière de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale;

À CES CAUSES, sur la proposition de Martin Mailhot, appuyée par Marc-Jacques Gosselin, **IL EST RÉSOLU** de mandater la CDC du Haut-Saint-François, sous la présidence de France Lebrun, pour présenter une demande de financement au Fonds québécois d'initiatives sociales afin de réaliser la démarche de mobilisation et de concertation du milieu pour la MRC du Haut-Saint-François, territoire ciblé (32^e/153 selon l'indice Pampalon et Raymond) dans le but d'élaborer un plan d'action local de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre de l'Approche territoriale intégrée au ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, conditionnellement aux éléments suivants :

Que le plan devra, tout en s'adressant à une clientèle plus démunie et plus vulnérable, profiter d'abord de ce qui est déjà en cours de réalisation sur le territoire et être approprié par les partenaires du développement local du Haut-Saint-François.

Que le plan devra viser des résultats tangibles avec des indicateurs de performances.

Que la MRC sera informée périodiquement de l'avancement des dossiers.

Que le projet de plan d'action sera soumis par la CDC à la MRC pour adoption.

Que la CDC utilise le plan et les sommes en provenance d'Emploi Québec comme effet de levier financier pour essayer d'obtenir l'engagement de partenaires régionaux ou locaux et ainsi rassembler une enveloppe bonifiée davantage réaliste étant donné l'ampleur du mandat.

ADOPTÉE

CLD du Haut-Saint-François – nomination au conseil d'administration

RÉSOLUTION N° 2007-05-4002

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée Solange Bouffard, IL EST RÉSOLU d'accepter comme membre du CA du CLD les administrateurs suivants :

Paulo Dumas	Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-François (secteur sud)
Gaétane Plamondon	Commerce et service
Jean-François Létourneau	Communautaire
Yvon Desrosiers	Forêt
Lyne Boulanger	Formation
À venir	Municipal

ADOPTÉE

Fibre optique

Les élus discutent de l'état du dossier en cours.

GSI – Demande d'agrandissement

Céline Gagné demande si la MRC aurait eu une demande d'agrandissement de la part de GSI. Claude Brochu répond que non.

18/ Levée de l'assemblée

Normand Côté propose la levée de la séance à 22 h 50.

Claude Brochu
Secrétaire-trésorier

Michel Gendron
préfet